

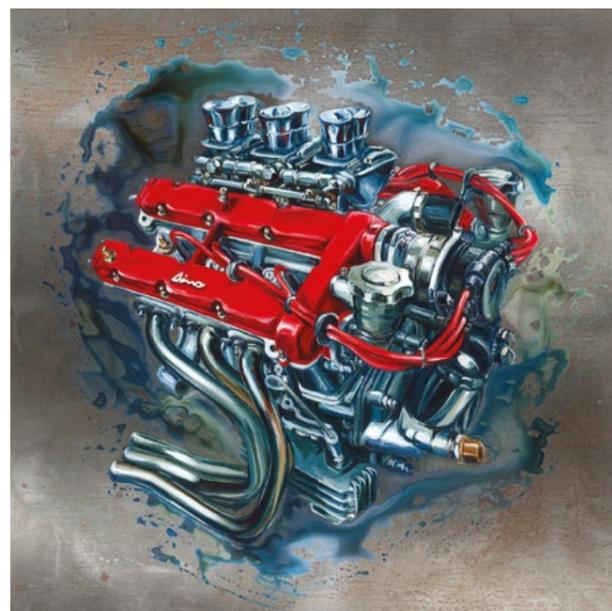
# Rapport annuel 2022



## Remerciements

L'UPSA-Vaud souhaite remercier tout particulièrement les entreprises et personnes suivantes qui ont soutenu ses activités en 2022

|                                 |                                |   |
|---------------------------------|--------------------------------|---|
| <b>ESA</b>                      | Giorgio Feitknecht             | Président de la Direction                     |
| <b>Cembra Money Bank SA</b>     | Gildo Alves<br>Ami Roserens    | Sales Area Manager<br>Regional Sales Director |
| <b>Scout24 Suisse SA</b>        | Pedro Roman<br>Claude Noirjean | AutoScout24<br>Account Manager                |
| <b>FIGAS SA</b>                 | David Regli<br>André Frey      | Directeur                                     |
| <b>Caisse de pensions MOBIL</b> | Roland Graf<br>Annik Simonin   |   |
| <b>ESA Centre Romand</b>        | Alain Piller                   | Directeur                                     |
| <b>Motorex SA - Bucher</b>      | Philippe Bernard               |   |



©Sandrine Blondel – galerie art&emotion, Lausanne

Les photos des œuvres de Sandrine Blondel ont été reproduites avec l'aimable autorisation de l'auteur et de la galerie art&emotion, rue du Petit-Chêne 38 à 1003 Lausanne. Prix sur demande (021/312 63 33).

## Sommaire

### Rapport du comité à la 90<sup>e</sup> assemblée générale de l'UPSA-Vaud du 28 juin 2023

|   |              |
|---|--------------|
| <b>Remerciements</b>  | <b>p. 02</b> |
| <b>Mot du président</b>                                     | <b>p. 04</b> |
| <b>Situation générale</b>                                   | <b>p. 06</b> |
| <b>Rapport du Comité</b>                                    | <b>p. 08</b> |
| <b>Rapport du réviseur et comptes</b>                       | <b>p. 10</b> |
| <b>Rapport du président de la formation professionnelle</b> | <b>p. 14</b> |
| <b>Rapport de la CPP-GV</b>                                 | <b>p. 17</b> |
| <b>Rapport du fonds de prévoyance</b>                       | <b>p. 18</b> |
| <b>Rapport de la CAF</b>                                    | <b>p. 18</b> |
| <b>Organes de l'UPSA-Vaud</b>                               | <b>p. 19</b> |

#### Rédaction et langage épiciène:

pour faciliter la lecture du document, nous avons opté pour l'utilisation du masculin générique pour désigner les deux sexes.

## Photos de nos événements

Retrouvez toutes les photos de nos événements depuis 2014 sur [www.upsa-vaud.ch/fr/node/27874/manifestations/photos](http://www.upsa-vaud.ch/fr/node/27874/manifestations/photos)

Suivez-nous sur facebook

**UPSA,**  
**Des métiers**  
**pour toi**

[www.formation.upsa-vaud.ch](http://www.formation.upsa-vaud.ch)

## Mot du président



Nicolas Leuba, président

général qui s'est répercutée sur l'ensemble des biens de consommation en Suisse, générant ainsi une inflation préoccupante. La fourniture de matières premières et de composants électroniques pour la construction automobile a également été impactée par le conflit. Néanmoins, cette situation a entraîné une hausse des prix significative sur le marché des véhicules d'occasion, ce qui a permis d'atténuer à tout le moins une situation toujours morose sur le marché des véhicules neufs et d'occasion.

En effet, avec un total de 20'586 nouveaux véhicules immatriculés en 2022, le canton de Vaud a vu le nombre de vente diminuer de 6.3%. 98'315 voitures d'occasion ont été immatriculées en 2022 ce qui correspond aussi à une diminution de près de 7% par rapport à l'année précédente.

Sous la pression des autorités européennes et au vu de l'annonce, à fin juin 2022, de l'interdiction de la vente des moteurs thermiques dès 2035, la tendance à l'électromobilité a continué à s'accroître. Ici aussi, les conséquences sont contradictoires. L'approvisionnement énergétique décarboné des voitures électriques n'est de loin pas encore garanti. Les infrastructures pour la recharge peinent à se développer. Une véritable ségrégation est en train de se mettre en place entre les différents types de motorisation d'une part et entre les clients, dont les moyens varient grandement, d'autre part. Le bilan CO<sub>2</sub> mais aussi social et humain de l'électromobilité est remis en cause de toutes parts et commence à être contesté. L'interdiction des véhicules thermiques de l'UE va inévitablement affecter les garagistes suisses également car les véhicules électriques nécessitent moins d'entretien ce qui pourrait conduire à une baisse de leurs activités de service après-vente.

La digitalisation, notamment les diagnostics à distance directement depuis les usines des constructeurs, le recours à l'intelligence artificielle vont aussi avoir un impact sur les activités des garagistes. Le modèle d'agence imposé par les constructeurs, couplé à la puissance de l'intelligence artificielle et à la nouvelle loi sur la protection des données pourraient bien sonner le glas du commerce automobile tel qu'on l'a connu jusqu'à aujourd'hui.

En réaction à la mainmise désormais quasi monopolistique des constructeurs, des voix se font désormais entendre pour promouvoir la réparation des véhicules automobiles au lieu de leur remplacement systématique. Certains prônent la prolongation des véhicules thermiques et le « retro-fitting » ou rénovation des véhicules d'occasion arguant d'un meilleur bilan relativement à l'énergie grise. D'autres proposent une fiscalité dégressive en fonction de l'âge des véhicules. D'autres encore tablent sur les carburants synthétiques pour prolonger la vie des moteurs thermiques.

Ces tendances peuvent également représenter une opportunité pour les garagistes qui se spécialisent dans la réparation et l'entretien des véhicules électriques comme thermiques. L'indépendance et la liberté du commerce et de l'entreprise seront les valeurs cardinales à défendre à l'avenir.

### L'année 2022 restera marquée par quatre événements :

- **Le déclenchement de la guerre en Ukraine le 24 février 2022.**
- **L'inflation liée à la pseudo crise énergétique qui s'en est suivie.**
- **L'annonce le 29 juin 2022 par le Parlement européen de l'interdiction de la vente des moteurs thermiques en 2035.**
- **La mise à disposition du grand public de la puissance de l'intelligence artificielle avec l'avènement de CHAT-GPT le 30 novembre 2022.**

À sa manière, chacun de ces événements a rendu encore un peu plus floue toute tentative de prospective ou de clarification du marché de l'automobile après deux années de COVID.

La guerre en Ukraine a eu pour conséquence directe une augmentation des prix de l'électricité et de l'énergie en



Assemblée générale du 30.06.2022 et visite du chantier YMECA



Quelle que soit la religion, électrique ou thermique, le salut des garagistes pour les dix prochaines années viendra de la formation initiale et continue. Face à l'incertitude, il faut à la fois renforcer les bases de connaissance et se préparer aux nouveautés. C'est exactement pour cela qu'a été construit le nouveau bâtiment YMECA qui abritera le nouveau Centre de formation professionnelle pour les métiers des quatre et des deux roues. En 2022, la construction s'est poursuivie conformément au calendrier. Le bâtiment sera fin prêt à la rentrée 2023 pour accueillir les premières volées d'étudiants.

2023 sera donc pour l'UPSA-Vaud une année de renouveau et de célébrations : nouveau secrétaire général, nouvelle direction au centre de formation, nouveaux statuts, 90<sup>e</sup> assemblée

générale, inauguration d'YMECA, nouvelle campagne en faveur de la formation professionnelle. Nous espérons que vous serez nombreux à nous accompagner lors de nos manifestations tout au long de l'année et comptons sur vous pour promouvoir les valeurs de l'UPSA-Vaud : compétences, professionnalisme, respect, afin d'être avec nous, sur la bonne voie !



© Sandrine Blondel – galerie art&emotion, Lausanne

## Situation générale

### Les ventes

Immatriculations de véhicules neufs (source SAN 31.12.2022)

2022: 20'586  
2021: 21'970

**Diminution: -6.3%**

### Le marché de l'occasion

Immatriculation de véhicules d'occasion (source SAN 31.12.2022)

2022: 98'315  
2021: 105'713

**Diminution: -7%**

### Les immatriculations

Parc de véhicules en circulation (sources SAN septembre 2022)

2022: 600'346  
2021: 598'363

**Augmentation: +0.33%**

|                  | 2021    | 2022    | Différence |
|------------------|---------|---------|------------|
| Ventes neuf      | 21'970  | 20'586  | -6.3%      |
| Occasions        | 105'713 | 98'315  | -7%        |
| Immatriculations | 598363  | 600'346 | +0.33%     |



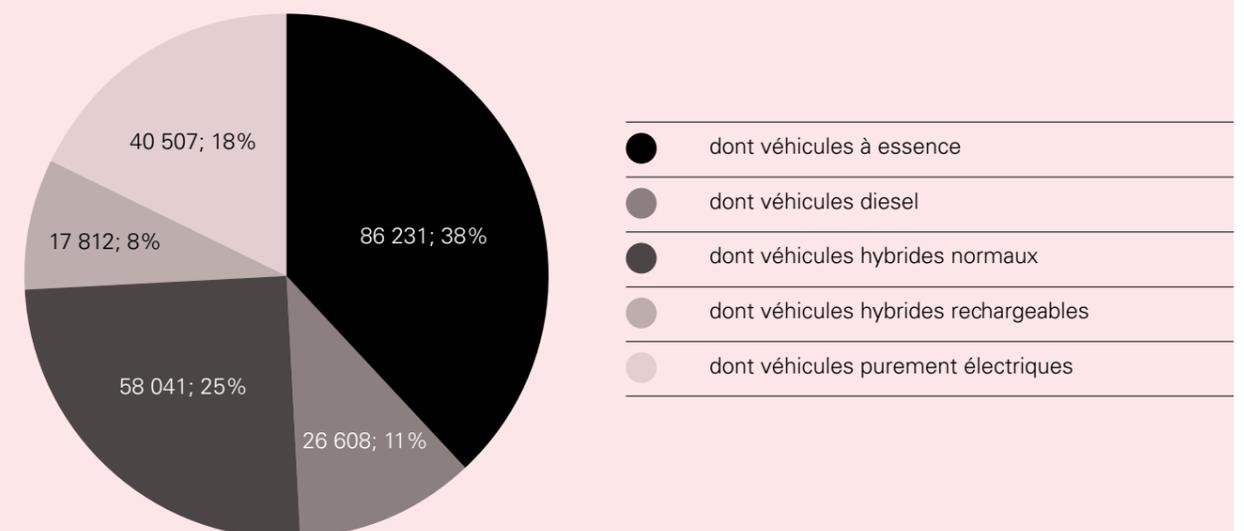
©Sandrine Blondel – galerie art&emotion, Lausanne

### Situation en Suisse selon l'Office fédéral de la statistique (3 mai 2023)

#### Nouvelles mises en circulation – données annuelles

|   | 2022           | Variation 2021/22, en % |
|---|----------------|-------------------------|
| <b>Total des véhicules à moteur (sans les cyclomoteurs)</b> | <b>322 387</b> | <b>-7,8</b>             |
| Voitures de tourisme  | 229 403        | -5,2                    |
| dont véhicules à essence*                                   | 86 231         | -14,4                   |
| dont véhicules diesel*                                      | 26 608         | -18,5                   |
| dont véhicules hybrides normaux*                            | 58 041         | +6,6                    |
| dont véhicules hybrides rechargeables*                      | 17 812         | -18,3                   |
| dont véhicules purement électriques*                        | 40 507         | +26,5                   |
| Véhicules de transport de personnes                         | 7 972          | -17,9                   |
| Véhicules de transport de choses                            | 28 942         | -13,3                   |
| Véhicules agricoles   | 2 753          | -18,5                   |
| Véhicules industriels                                       | 4 518          | -4,1                    |
| Motocycles  | 48 799         | -13,6                   |
| Remorques   | 19 968         | -8,3                    |

#### \*Détail des véhicules selon leur motorisation – 2022: Total 229'199 véhicules



## Le SAN

Dans le cadre de la législature 2022-2027, la nouvelle répartition des départements a pris effet le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Le Service des automobiles et de la navigation a ainsi rejoint le Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH), conduit par Mme la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite.

Depuis le 4 avril 2022, le SAN a mis sur pied l'auto-index. Ce répertoire permet à chacun de consulter de manière simple, rapide et gratuite le registre public des détentrices et détenteurs de plaques vaudoise (nom, prénom et adresse). Ces données sont accessibles uniquement si elles n'ont pas fait l'objet d'une opposition à leur communication.

Chacun peut demander la protection de ses données à l'aide du formulaire N° 1333 disponible sur le site internet. (pdf, 1.41 Mo).

Fin 2021, le SAN a soumis à consultation la révision la loi sur la taxe des véhicules automobiles et des bateaux. La principale nouveauté de cette loi consiste en l'instauration d'un système de bonus/malus en fonction des émissions de CO<sub>2</sub>. La taxe, calculée selon des critères de poids et puissance, pourra ainsi être allégée pour les véhicules « propres », ou alourdies pour ceux qui polluent davantage. Objectif visé : inciter les automobilistes à se tourner vers des voitures électriques.

Les associations professionnelles, organisations en tous genres et partis politiques ont pu prendre position durant l'année 2022. Le texte final a été adopté du bout des lèvres par le Grand Conseil vaudois le 21 mars 2023.

Sous réserve d'un référendum, cette loi révisée devrait entrer en vigueur au plus tôt le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## Rapport du Comité

En 2022, le comité de l'UPSA-Vaud s'est réuni à 9 reprises. Les sujets à l'ordre du jour ont été principalement l'avancement des travaux du bâtiment YMECA, les discussions autour de la Convention collective de travail ainsi que l'organisation des cours pour les apprentis, en particulier les tests d'aptitudes, ainsi que les manifestations annuelles (promotions, salon des métiers).

## Mutations 2022

En 2022, l'UPSA-Vaud a compté sept cessations d'activités, deux radiations pour cotisations impayées, une radiation pour abandon de site et une démission, soit au total onze départs de l'association. Toutefois, parmi les sept cessations d'activités deux entreprises ont trouvé des successeurs et ont repris une activité sous une nouvelle raison sociale.

L'UPSA-Vaud se réjouit d'accueillir six nouveaux membres en 2022 :

- Garage du Rond-Point Yens Sàrl, à Yens
- Garage Lebet plus Sàrl, à Chexbres
- Garage le Peuplier, Yannick Asper, à Lausanne
- Garage Prestige Car Romand SA, à Aigle
- Garage Auto Passion, Sébastien Curchod, à Villeneuve
- Orchid Sports Cars SA, Centre Porsche Lausanne, succursale Crissier.

## Faits saillants en 2022

Au 31 décembre 2022, le nombre de membres de l'UPSA-Vaud était de 252.

**Le 18 février 2022**, une délégation du comité de l'USPA-Vaud emmenée par Jean-Luc Pirlot et Charles-Mathieu Hoyas s'est rendue au Kursaal de Berne pour la 16<sup>e</sup> édition de la « Journée des garagistes suisses », en présence entre autres, de Mme la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga.

**Le 30 juin 2022**, s'est tenue la 89<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire de l'UPSA-Vaud à Yverdon-les-Bains sur le site du nouveau Centre de formation YMECA puis à Explorit au cœur de l'Y-Parc.

**Comité:** Comme chaque trois ans, le comité a été réélu dans la configuration suivante.

Nicolas Leuba a été réélu à la présidence, à l'unanimité, pour un 4<sup>e</sup> mandat.

Jean-Pierre Trachsel, après 20 ans d'engagement, a quitté le comité pour un départ à la retraite bien mérité.

Pour le remplacer, Corinne de Pascale, associée-gérante du garage Bandieri à Bassin, a été chaleureusement élue et devient ainsi la première femme à rejoindre le comité de l'UPSA-Vaud.

Les autres membres du comité, MM. Claude Liechti, vice-président, René Bourgeois, Patrick Brender, John Desmeules, Alexandre Oulevey, Jean-François Pichollet et Fernando Traversa ont tous été réélus en bloc.

**Le 14 juillet 2022**, après deux années de pandémie, les promotions de l'UPSA-Vaud se sont à nouveau déployées en grandes pompes. Près de 900 personnes ont été accueillies aux Swiss Tech Convention Center (STCC), à Ecublens sur le site de l'EPFL. 231 diplômés ont été remis à 28 filles et 203 garçons. La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Frédéric Borloz, tout nouveau Conseiller d'Etat en charge de DEF (département de l'enseignement et de la formation professionnelle).

**Le 23 septembre 2022**, a eu lieu la cérémonie du bouquet du chantier d'YMECA à Yverdon-les-Bains. Devant une centaine d'invités, l'UPSA-Vaud et ses partenaires ont brièvement retracé l'histoire du projet débuté en 2014 et en ont profité pour mettre à l'honneur les nombreuses entreprises ainsi que leurs collaborateurs ayant activement participé à ce projet.

### Ce n'est qu'un au revoir...

À fin décembre 2022, Jean-Luc Pirlot a décidé de réorienter sa carrière professionnelle.

Pendant 21 ans et 8 mois, presque de manière ininterrompue, il accompagné, quand il ne l'a pas écrite, la destinée des garagistes vaudois.

Sans désespérer, il a assuré la défense de leurs intérêts et la promotion de la branche tant au niveau cantonal que national.

En parallèle, il s'est aussi occupé de la section vaudoise de l'ASTAG, de l'AMAD, de l'AVGD, de l'APREA, de l'AVERTD, de l'AVGD, du Nautisme, de l'Association suisse du Froid, des réviseurs de citerne, des poseurs de brûleurs, etc...

Qu'il soit ici sincèrement et vivement remercié pour son engagement et son dévouement sans faille à l'UVG – Union vaudoise des garagistes devenue l'Union professionnelle suisse de l'automobile section Vaud et Suisse.

Ses vastes connaissances du monde de la mobilité et des transports va indéniablement nous manquer. Toutefois nous savons pouvoir compter sur son entregent et la poursuite sous d'autres formes de notre collaboration puisque, depuis le 1<sup>er</sup> février 2023, il s'occupe de l'ASTAG Suisse à hauteur de 60% pour la gestion des sections romandes hors Genève, et de la société Henry Transports SA à Vuflens à hauteur de 40%.

Nous lui réitérons nos plus sincères remerciements et formulons tous nos vœux de succès et d'accomplissement dans ces nouveaux défis.

Le comité de l'USPA-Vaud reconnaissant.



Jean-Luc Pirlot

## Rapport du réviseur et comptes



### RAPPORT

de l'Organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'Assemblée générale des Membres  
de l'UPSA VAUD - Paudex

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'UPSA VAUD pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la Direction de l'Association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de notre contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Lausanne, le 9 mai 2023  
LBO/FTS/vgr

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire

Laurent BORGEAUD  
Expert-réviseur agréé ASR  
Réviseur responsable

Frédéric TSCHUMY  
Expert-réviseur agréé ASR

Annexes : - comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

## Bilan de l'exercice 2022

### UPSA-VAUD

### UNION VAUDOISE DES GARAGISTES

Bilan au 31 décembre

| Actif  | 31.12.2021          |               | 31.12.2022          |               |
|--|---------------------|---------------|---------------------|---------------|
|  | CHF                 |               | CHF                 |               |
| Actifs circulants  | 5'121'946.10        | 63.5%         | 7'236'847.00        | 86.5%         |
| Actifs disponibles   | 3'917'915.43        | 48.6%         | 5'925'189.20        | 70.8%         |
| Liquidités   | 3'917'915.43        |               | 5'925'189.20        |               |
| Actifs réalisables   | 1'204'030.67        | 14.9%         | 1'311'657.80        | 15.7%         |
| Créances résultant de prestations de services                      | 31'387.85           |               | 99'675.40           |               |
| Provision pour créances douteuses (Ducroire)                       | -2'050.00           |               | -2'050.00           |               |
| Autres créances à court terme                                      | 1'550.82            |               | 22'104.95           |               |
| Actifs de régularisation   | 1'143'141.00        |               | 1'161'926.45        |               |
| Placements   | 30'001.00           |               | 30'001.00           |               |
| Actifs immobilisés   | 2'940'217.92        | 36.5%         | 1'130'264.55        | 13.5%         |
| Stock de matériel à disposition des apprentis                      | 6'694.65            |               | 12'416.05           |               |
| Immeuble, Av. des Sports 12, Centre de formation                   | 250'000.00          |               | 250'000.00          |               |
| Immeuble, Av. des Sports 10, Habitation                            | 855'060.00          |               | 855'060.00          |               |
| Fonds d'amortissement immeuble, Habitation                         | -133'260.00         |               | -146'080.00         |               |
| Investissement centre de formation YMECA                           | 1'961'723.27        |               | 1'86'578.50         |               |
| Fonds d'amortissement investissements YMECA                        | -                   |               | -27'720.00          |               |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>8'062'164.02</b> | <b>100.0%</b> | <b>8'367'101.55</b> | <b>100.0%</b> |
| Passif   | 31.12.2021          |               | 31.12.2022          |               |
|  | CHF                 |               | CHF                 |               |
| Fonds étrangers  | 3'260'857.50        | 40.4%         | 3'182'954.66        | 38.0%         |
| Capitaux étrangers à court terme                                   | 3'260'857.50        | 40.4%         | 3'182'954.66        | 38.0%         |
| Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services | 136'167.90          |               | 42'840.31           |               |
| Passifs de régularisation  | 3'124'689.60        |               | 3'140'114.35        |               |
| Fonds propres  | 4'801'306.52        | 59.6%         | 5'184'146.89        | 62.0%         |
| Provisions   | 4'215'350.00        | 52.3%         | 4'581'510.00        | 54.8%         |
| pour Relations Publiques (RP) et Actions spéciales                 | 154'380.00          |               | 196'670.00          |               |
| pour Inspectorat des Stations d'Essence (ISE)                      | 11'910.00           |               | -                   |               |
| pour Salon des Métiers   | 60'620.00           |               | 105'980.00          |               |
| pour Formation professionnelle                                     | 1'948'440.00        |               | 2'098'880.00        |               |
| pour Investissements futurs par l'école (FONPRO)                   | 530'000.00          |               | 530'000.00          |               |
| pour Investissements futurs par l'Association                      | 1'510'000.00        |               | 1'650'000.00        |               |
| Capital  | 585'956.52          | 7.3%          | 602'636.89          | 7.2%          |
| Etat à l'ouverture   | 583'790.66          |               | 585'956.52          |               |
| Excédent brut des produits / - charges                             | 2'165.86            |               | 16'680.37           |               |
| <b>Total du passif</b>   | <b>8'062'164.02</b> | <b>100.0%</b> | <b>8'367'101.55</b> | <b>100.0%</b> |

Paudex, le 04.04.2023  
PMV/ACH/DO

Compte de résultat du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

| UPSVAUD  |                   | UNION VAUDOISE DES GARAGISTES |  |
|--|-------------------|-------------------------------|--|
| Activité générale  |                   |                               |  |
| Compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre                             |                   |                               |  |
|  | 2021              | 2022                          |  |
|  | CHF               | CHF                           |  |
| Résultat d'exploitation avant amortissements                                 | 630'994.04        | 476'090.17                    |  |
| Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé | -12'820.00        | -40'540.00                    |  |
| Investissements YMECA  | -                 | -27'720.00                    |  |
| Habitation, Av des Sports 10   | -12'820.00        | -12'820.00                    |  |
| <b>Résultat d'exploitation</b>   | <b>618'174.04</b> | <b>435'550.17</b>             |  |
| Charges et produits hors exploitation  | -                 | -                             |  |
| Dissolution provision pour chauffage du centre                               | 7'000.00          | -                             |  |
| <b>Résultat avant intérêts et impôts</b>                                     | <b>625'174.04</b> | <b>435'550.17</b>             |  |
| Charges et produits financiers   | -16'217.33        | -9'685.10                     |  |
| Produits financiers  | 1'140.00          | 1'273.14                      |  |
| Charges financières  | -17'357.33        | -10'958.24                    |  |
| <b>Résultat avant impôts</b>   | <b>608'956.71</b> | <b>425'865.07</b>             |  |
| Impôts directs   | -33'000.85        | -43'024.70                    |  |
| <b>Bénéfice ( ) / Pertes (-) de l'exercice</b>                               | <b>575'955.86</b> | <b>382'840.37</b>             |  |

| UPSVAUD   |                   | UNION VAUDOISE DES GARAGISTES |  |
|---|-------------------|-------------------------------|--|
| Activité générale   |                   |                               |  |
| Compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre  |                   |                               |  |
|   | 2021              | 2022                          |  |
|   | CHF               | CHF                           |  |
| <b>Bénéfice ( ) / Pertes (-) de l'exercice</b>  | <b>575'955.86</b> | <b>382'840.37</b>             |  |
| <b>Mouvement total</b>  |                   |                               |  |
| attribution ( ) / prélèvement (-) d'office à leur propres provision                               | 298'766.83        | -54'632.42                    |  |
| Attribution à ( ) / prélèvement de (-) la provision pour Relations Publiques (RP)                 | -72'129.38        | -97'713.35                    |  |
| Attribution à ( ) / prélèvement de (-) la provision pour Inspectorat des Stations d'Essence (ISE) | -9'793.90         | -12'694.15                    |  |
| Attribution à ( ) / prélèvement de (-) la provision pour Salon des métiers                        | -81'289.05        | -94'660.95                    |  |
| Attribution à ( ) / prélèvement de (-) la provision pour la Formation professionnelle             | 461'979.16        | 150'436.03                    |  |
| Commissaires professionnels   | 10'962.35         | 235.97                        |  |
| Formation professionnelle générale  | -2'914.90         | -6'271.22                     |  |
| Centre de formation d'Yverdon-les-Bains (CIE)   | 305'297.15        | -8'543.89                     |  |
| Cours de brevet diagnostic d'automobiles  | 37'588.05         | 27'516.85                     |  |
| Cours spéciaux & divers   | 111'046.51        | 137'498.32                    |  |
| <b>Bénéfice ( ) / Pertes (-) de l'exercice avant attributions de l'Association</b>                | <b>277'189.03</b> | <b>437'472.79</b>             |  |
| Attribution à ( ) / prélèvement de (-) la provision pour Créances douteuses (Ducroire)            | 275'023.17        | 420'792.42                    |  |
| Relations Publiques (RP) & Actions spéciales  | 130'009.38        | 140'003.35                    |  |
| Inspectorat des stations d'essence (ISE)  | 10'003.90         | 784.15                        |  |
| Salon des métiers   | 55'009.05         | 140'000.95                    |  |
| Formation professionnelle   | 80'000.84         | 3.97                          |  |
| Investissement futur centre de formation UPSA-VD  | -                 | 140'000.00                    |  |
| <b>Bénéfice ( ) / Pertes (-) de l'exercice avant attributions de l'Association</b>                | <b>2'165.86</b>   | <b>16'680.37</b>              |  |

## Rapport du président de la Commission de la formation professionnelle



Alexandre Oulevey, président de la Commission

2022 a vu la suite mais surtout la fin d'une période très particulière... Bien qu'habitué depuis l'année dernière, il y a des situations dans la formation que nous serons vraiment heureux de lâcher comme les cours à distance et toutes les mesures de protection et de distanciation.

Au total, 189 jeunes filles et jeunes hommes ont pris part aux examens des professions techniques en 2022. Avec 159 récompenses cela représente un taux de réussite, tous métiers confondus, au-dessus de 84%. Un excellent résultat, toutefois en léger recul par rapport à 2021.

Pour les professions du commerce et des gestionnaires, on a dénombré

51 candidat-e-s pour 47 réussites soit un taux de 92%.

Nous remercions toutes les personnes qui œuvrent à la tenue des examens, à commencer par la commission de qualification et bien entendu le collège des experts.

210 certificats fédéraux de capacité et attestations fédérales ont été distribués lors de la cérémonie des promotions du 6 juillet au Swiss Tech Convention Center à Ecublens, sur le site de l'EPFL. Une belle fête organisée par Jean-Luc Pirlot avec son énergie habituelle, que nous remercions ici tout particulièrement.



Promotions 2022



Les résultats des tests d'aptitude pour la rentrée de l'été 2023 sont les suivants : 296 participants se sont présentés et nous décomptons 60 mécaniciens, 115 mécaniciens en maintenance d'automobile et 43 en qualité d'assistant soit 73,6% de réussite. La fréquentation est en légère hausse. En revanche, le ratio de réussite est inférieur à l'année précédente.

À la rentrée de juillet 2022, nous avons 154 nouveaux contrats dans les métiers techniques et 99 pour les métiers commerciaux. Un effectif en légère baisse en ce qui concerne la technique. Cela nous donne 253 nouveaux contrats au total.

Comme lors de chaque rapport nous aimerions à nouveau féliciter toute l'équipe de notre Centre de formation professionnelle pour son excellent travail, son professionnalisme et sa motivation dans la formation de nos futurs collaborateurs. Nous n'oublierons pas évidemment de remercier l'équipe dirigeante, Philippe Monnard et Josu Bilbao pour leur implication sans faille. Il a été dispensé 1960 semaines de cours pour les professions techniques et 267 pour les professions commerciales. En augmentation pour les deux secteurs.

S'appuyant sur une gestion rigoureuse de la part de notre directeur et, notons-le, la formule de financement de Fonpro, l'exercice comptable s'est à nouveau révélé proche de la balance.

Le Centre de formation de l'UPSA-Vaud dispense aussi les cours préparatoires en vue du brevet, qui, sous sa nouvelle forme introduite l'an dernier, se décline dorénavant en plusieurs voies soit véhicule utilitaire, véhicule léger, chef d'atelier et restaurateur en véhicules anciens. Deux autres brevets sont dispensés en Suisse romande, celui de conseiller des services à la clientèle (service après-vente) et celui de conseiller de vente automobile.

Nous relevons une fois de plus la bonne collaboration avec nos commissaires professionnels que nous remercions pour l'excellent travail qu'ils fournissent dans l'exécution de leurs diverses tâches. Nous réitérons également nos sincères remerciements à nos partenaires que sont l'EPSIC et l'ETML pour l'étroite collaboration qui nous permet d'aller de l'avant et dans le sens d'une formation d'excellente qualité.

Pour notre nouveau Centre nous avons d'autant plus besoin de nouveaux véhicules pour les cours. Nous remercions par avance les membres qui pourraient nous fournir des véhicules récents avec un bon niveau de système de confort et ainsi adapter notre matériel à l'enseignement des nouvelles technologies. Philippe Monnard attend toutes vos propositions.

Le Salon des métiers s'est tenu d'une façon normale et à la satisfaction de tous les acteurs présents, avec une belle fréquentation. Nous voulons par cette manifestation attirer le plus possible de jeunes dans nos métiers et ainsi pérenniser nos entreprises. Un tout grand merci aux personnes qui ont de près ou de loin contribué à cette belle et importante réussite.



Salon des métiers 2022



Frédéric Borloz, Conseiller d'Etat en charge du DEF, et Blaise Henry, président ASTAG Vaud



Nicolas Leuba, président, au pupitre

Et pour finir quelques mots d'YMECA, le bâtiment qui abritera notre futur Centre de formation, celui des deux roues et du GIM. Au moment de rédiger ce rapport, soit en avril 2023, je peux vous le déclarer : YMECA sera une réalité lors de la rentrée scolaire 2023 !



En bref, tout s'est bien déroulé en 2022. Il y a eu quelques variations de prix au niveau des matières premières mais rien d'alarmant. Cependant, une erreur de calcul de consommation électrique de la part de l'ingénieur initial nous coûte un dépassement proche de sept chiffres. Cela constitue le seul réel souci rencontré.

Toute l'équipe du Centre se réjouit de prendre possession de ce nouveau joyau. Après un long processus de sélection, c'est M. Olivier ROCHAT qui a été choisi comme nouveau directeur du Centre de formation en remplacement de Philippe MONNARD qui prendra une retraite bien méritée après 35 ans de dévouement, de bons et loyaux services. Félicitations à eux deux ! Le Comité de direction du centre a également choisi de nommer à ses côtés deux doyens. Josu Bilbao, maître principal, devient doyen pédagogique et Eric Borloz est nommé doyen technique et organisationnel.

Je terminerai ce rapport en remerciant tous celles et ceux qui nous entourent et collaborent à la formation professionnelle, mettant ainsi une pierre à l'édifice de la pérennité de nos entreprises et tout spécialement à Jean-Luc Pirlot et Charles-Mathieu Hoyas ainsi qu'à leurs collaboratrices pour leur aide précieuse et fidèle.

Alexandre Oulevey, président de la Commission



Promotions 2022; notre président Nicolas Leuba remet un des 210 certificats et diplômes



## Rapport de la CPP-GV

La commission professionnelle paritaire des garages vaudois a connu quelques changements en 2022 puisque désormais c'est le Centre patronal à Paudex qui en assure le secrétariat de manière indépendante et plus les associations membres. Ces dernières assurent la présidence une année sur deux.

M. Frédéric Abbet, juriste de formation, est désormais le secrétaire général de la CPP - GV. Il est secondé par Mme Isabelle Richard ainsi que par cinq collaborateurs qui sont en charge des contrôles d'entreprises.

La CPP, dont la composition est présentée ci-après, s'est réunie à cinq reprises en 2022.

### Pour la partie patronale

Nicolas Leuba, président  
Stéphane Bottone, Alexandre Gulizia, Eric Oulevey,  
Jean-Pierre Trachsel, Jean-Claude Oberson

### Pour la partie syndicale (UNIA)

Noé Pellet, Carlo Carrieri

### Pour le secrétariat

Frédéric Abbet

En 2022, onze entreprises ont été contrôlée par la CPP-GV.

Le projet de refonte de la CCT-GV a été suspendu et remplacé par les négociations salariales. Celles-ci ont finalement abouti à la conclusion de deux avenants soient :

- L'avenant n°6 du 1<sup>er</sup> janvier 2023 portant sur l'adaptation des salaires pour l'année 2023.
- L'avenant n°7 du 1<sup>er</sup> janvier 2024 portant sur l'adaptation des salaires pour l'année 2024.

Cette double négociation, qui constitue une première dans l'histoire de la CCT-GV, permet de stabiliser les augmentations pour les deux années à venir.

Les prochaines échéances pour la CPP-GV sont d'obtenir l'extension de ces deux avenants à l'ensemble des garagistes vaudois, les membres signataires de l'accord étant déjà tenus par celui-ci dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La CPP-GV devra également reprendre les travaux sur ses statuts ainsi que sur la révision totale de la CCT-GV. Enfin, il a été convenu de mettre l'accent sur le recrutement de nouveaux membres afin de garantir les quorums vis-à-vis du SECO notamment.

## Rapport du Fonds de prévoyance

Le Fonds de prévoyance des garages vaudois (FP-Garages) a fusionné par absorption dans le Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP) le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le contrat de fusion a été approuvé le 21 juin 2022. La fusion par absorption du FP-Garages dans le FIP et la radiation du FP-Garages ont été inscrites le 6 février 2023 au Registre du commerce et publiées dans la FOSEC le 9 février 2023.

Le FIP ce sont notamment 5'500 entreprises et indépendants affiliés, 2.4% d'intérêts moyens sur les 5 dernières années, 6.8% de taux de conversion sur l'entier du capital (soit un taux de 25% supérieur à la moyenne suisse), une cotisation forfaitaire annuelle de CHF 240.- par assuré pour les frais (soit un montant inférieur de 31% à la moyenne suisse).

A la suite de la fusion entre les deux fonds, le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les droits et les obligations des employeurs et des bénéficiaires anciennement affiliés au FP-Garages ont été entièrement maintenus. Les rentes 2022 ont donc été versées pour les mêmes montants aux bénéficiaires qui étaient assurés au FP-Garages jusqu'au 31 décembre 2021.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les assurés transférés sont soumis au plan Garages qui a été créé dans le FIP. Il reprend les mêmes conditions que le plan de prévoyance du FP-Garages.

En raison de la différence de situation financière entre le FP-Garages et le FIP, une provision Garages a été créée dans le FIP. Elle sera répartie sur 5 ans, de 2022 à 2026, aux assurés, actifs et rentiers, du plan Garages présents au 31 décembre de chaque année. Pour la première répartition, sur la base des

données au 31 décembre 2022, les parts des destinataires seront, d'une part, créditées sur le compte des assurés actifs au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et, d'autre part, versées sous la forme d'un bonus aux rentiers durant le mois de juin 2023.

La situation financière du FIP au 31 décembre 2022 fait apparaître une performance annuelle de -8.81% ce qui reste raisonnable par rapport aux indices suivants :

- Indice CS: -10.11%
- Indice UBS: -9.61%
- Moniteur Swisscanto: -11.97%.

L'intérêt crédité sur les avoir de vieillesse a été maintenu à 2% (taux minimum légal: 1%).

Le degré de couverture le 31 décembre 2022 se montait à 103.8%.

Le rapport de gestion du FIP ainsi que le rapport de la société ETHOS peuvent être consultés sur le site :

<https://www.centrepatronal.ch/assurances-sociales/fonds-de-prevoyance/brochure-et-rapport-de-gestion/>

Le comité de l'UPSA-Vaud a pris connaissance de ces résultats avec enthousiasme et remercie chaleureusement les gérants et collaborateurs du FIP ainsi que les membres du Conseil de fondation et les félicite pour leurs performances.

## Rapport de la CAF

En 2022, la Caisse d'allocations familiales (CAF) présente un résultat négatif de CHF - 658'202.54.-. Cette perte était voulue afin de diminuer les cotisations pour s'approcher du 20% de réserve légale et de ne plus être soumis à la surcompensation.

Les réserves sont donc suffisantes avec un ratio d'environ 31.67% des dépenses d'allocations annuelles, ce qui est conforme à la législation fédérale. Cette dernière prévoit que la réserve de couverture des risques de fluctuation est adéquate lorsque son avoir se monte au minimum à 20% et au maximum à 100% de la dépense annuelle moyenne pour les allocations familiales.

La masse salariale a diminué en 2022 pour s'établir à CHF 142 millions, en raison de la diminution du taux de cotisation.

Pour 2023 il est aussi prévu un exercice négatif.



©Sandrine Blondel – galerie art&emotion, Lausanne

## Organes de l'UPSA-Vaud

### Président d'honneur

Pierre Jenni, Saint-Légier

### Membres d'honneur

Roland Bandieri, Bassins / Rudolph Blatter, Renens  
Jean-Jacques Brossard, Muriaux / Willy Chappuis, Pully  
Jean-Pierre Divorve, Avenches / Antoine Martin, Yverdon-les-Bains / Paul Oberli, Cully († 26 mai 2020) / Bernard Schweingruber, Renens

### Comité

#### Président

Nicolas Leuba, Pully (2013)

#### Vice-président

Claude Liechti, Payerne (1996)

#### Membres

Patrick Brender, Lausanne (2016) / René Bourgeois, Ballaigues (2014) / Roland Bandieri, Bassins / Patrick Brender, Lausanne (2016) / René Bourgeois, Ballaigues (2014) / John Desmeules, Montricher (2013) / Alexandre Oulevey, Payerne (2007) / Jean-François Pichollet, Echandens (2016) / Jean-Pierre Trachsel, Gland (2004) / Fernando Traversa, La Tour-de-Peilz (2019)

#### Secrétaire général

Jean-Luc Pirlot jusqu'au 31.12.2022  
puis Pierre-Michel Vidoudez dès le 01.02.2023

#### Secrétaire général adjoint

Charles-Mathieu Hoyas jusqu'au 01.02.2023

#### Secrétariat de l'association

Nicole Garoni dès le 01.01.2023

#### Organe de contrôle

Fiduciaire Intermandat SA, Lausanne

#### Secrétariat administratif et comptabilité

La gestion du secrétariat administratif et la comptabilité a été confiée au Centre Patronal à Paudex, qui gère les comptes de l'association et du Centre de formation d'Yverdon-les-Bains. Il fournit les prestations de base nécessaires au fonctionnement de l'association et de ses commissions. Toute question d'ordre juridique ou économique peut lui être adressée.

#### Commission de formation professionnelle 4 roues

#### Président

Alexandre Oulevey, Payerne

#### Commissaires professionnels

Raphaël Bertossi, Centre de formation  
UPSA-Vaud, Yverdon-les-Bains  
Stéphane Ayer, FCR, Moudon

#### Membres

Pierrick Blanchard, Chef expert, Morges / Eric Borloz, Chef-expert, Olon / Hélène Bra, Membre-métier, Aclens / Elver Chionne, Membre-syndicat, Lausanne  
Damiano Contino, Membre-métier, Crissier / Alexandre Rey, Membre-DGEP, Lausanne / Gregory Perrelet, Représentant des CIE, Moudon / Olivier Cochet, Membre-enseignant, Lausanne / Philippe Monnard, Membre-enseignant, Yverdon-les-Bains / Christophe Moser, Membre-enseignant, Lausanne / Eddy Cavin, Membre-métier, Yverdon-les-Bains / Christophe Roulin, Membre-métier, Bercher / Michel Santus, Chef expert, Renens

#### Secrétariat

Jean-Luc Pirlot, Paudex

#### Comité de direction du Centre de formation

#### Président

Alexandre Oulevey, Payerne

#### Membres

John Desmeules, Montricher / Philippe Monnard, Yverdon-les-Bains / Christian Rime, Yverdon-les-Bains

#### Invité

Nicolas Leuba, Président UPSA-Vaud, Pully

#### Centre de formation

#### Direction

Philippe Monnard (au service de l'UPSA-Vaud dès le 1<sup>er</sup> avril 1988)  
Olivier Rochatt dès le 01.08.2023

#### Maître principal

Josu Bilbao (au service de l'UPSA-Vaud depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1987, nommé Maître principal le 2 octobre 2006)

#### Secrétariat

Christelle Mercier (depuis le 1<sup>er</sup> août 2001)  
Linda Ventrice (depuis le 23 mars 2009)

#### Commissaire professionnel

Raphaël Bertossi (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011)

#### Formateurs CI

Didier Borloz (depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2000) / Eric Borloz (depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2007) / Julien Deriaz (depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014) / Damien Jaquet (depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2010) / Franco Lo Priore (depuis le 1<sup>er</sup> avril 1996) / Georges-Emile Malbois (depuis le 1<sup>er</sup> juin 1988) / Mathieu Ney (depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2010) / Xavier Schmutz (depuis le 1<sup>er</sup> août 2019) / Carine Papaux (depuis le 1<sup>er</sup> mars 2006) / Antonio Ribeiro Miguel (depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2012) / Bernard Teissl (depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2009) / Philippe Valiante (depuis le 1<sup>er</sup> août 2007)

#### Conciergerie

Olga Maria Da Silva Pereira (depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018)

## **Impressum**

**Editeur** UPSA Vaud, Case postale 1215, 1001 Lausanne –  
Téléphone : 058 796 32 56,

courriel : [upsa@centrepatronal.ch](mailto:upsa@centrepatronal.ch), [www.upsa-vd.ch](http://www.upsa-vd.ch)

**Rédaction** UPSA Vaud

**Relecture, choix des images,**

**maquette et mise en page** [www.delarze.ch](http://www.delarze.ch)

**Crédits photos** UPSA Vaud; Valdemar Verissimo

**Tirage** 500 exemplaires

**Impression** Polygravia Arts Graphiques SA